



Syndicat Intercommunal du District de Porrentruy

**Assemblée générale ordinaire**

**Mercredi 1 juillet 2020 à 19h30 (Vendlincourt, Les Ronds Prés, halle de gymnastique)**

**Président :**

Baconat Michel

**Vice-présidente :**

Vuillaume Marguerite

**Liste des présences annexée : 21 délégués invités**

**Invités :**

**RCJU**

Rosalie Beuret, Ministre des Finances

**RCJU/COM**

Riat Christophe, délégué aux affaires communales

**AEACDP :**

Excusés

**RFJ**

Alexandre Rossé

**SIDP**

Villard Mertz Fabienne, secrétaire

Sanchez Annabelle, administratrice des finances

Pressacco Gregory, responsable technique

Boesch Clément, chargé de mission, excusé

**Michel Baconat** ouvre la séance après un long laps de temps de séparation en raison des circonstances connues et remercie les délégués et les invités pour leurs présences et les interventions à venir ainsi que le délégué aux affaires communales. Il salue tout particulièrement la Ministre Madame Rosalie Beuret.

**Michel Baconat** adresse encore la bienvenue aux membres de l'Exécutif de Vendlincourt, commune qui nous accueille ce soir ainsi qu'aux représentants de la presse et aux employés du SIDP et en particulier Annabelle Sanchez qui a commencé le 01 avril 2020 en qualité d'administratrice des finances.

**Sont nommés : Gabriel Voirol et Ernest Gerber**

**Le pv de l'assemblée du 4 décembre 2019 est approuvé sans modification.**

Les présentations des intervenants sont jointes au présent PV.

**François Minger** introduit le premier sujet.

Plusieurs questions sont arrivées au SidP de la part des communes. C'est pourquoi le SidP a décidé d'établir un plan d'action pour le district.

En fin de présentation nous vous consulterons pour savoir s'il faut aller de l'avant avec ce programme.

1.  
Accueil

2.  
Désignation des scrutateurs

3.  
Valider le pv de l'assemblée 4 décembre 2019

4.  
Etablissement d'un plan d'action énergétique régional en lieu et place d'un plan d'action énergétique communal

**André Lehmann** intervient pour la première présentation.  
**Claude Gury** présente l'application possible pour notre région.  
**Pierre Brulhart** complète les deux présentations et félicite les communes pour l'intervention qui sera réalisée afin qu'elles soient actives dans le domaine de l'énergie. Créer les interventions en mutualisant les offres et les demandes sera bénéfique pour l'action à mener. Le Canton du Jura subventionnera pour autant que le label Cité de l'énergie soit réalisé.  
**Pierre Brulhart** rappelle le délai au 21 juin 2021 pour les communes pour remettre leurs projets au Canton. Le délai pourrait être repoussé pour autant que les projets soient largement commencés.  
**François Minger** : délai de candidature 15.09.2020. Quel dossier faut-il constituer pour poser une candidature ?  
**André Lehmann** : il faut déposer un maximum de deux projets.  
**Jean-Paul Lachat** : qu'est-ce qu'un certificat CECB ?  
**André Lehmann** : il s'agit d'une note sur la qualité énergétique des bâtiments.  
**Jean-Paul Lachat** : qu'est-ce qui est considéré comme une région ?  
**André Lehmann** : c'est un ensemble de communes qui se situent dans un périmètre continu. Des communes limitrophes composent une région. Cela comprend entre trois et douze communes.  
**Jean-Paul Lachat** : CHF 6'500,-- comment sont-ils définis ?  
**André Gury** : c'est la somme estimée si une commune part seule.  
**Eric Gerber** : 1. Le soutien au 30 juin 2021 est de CHF 20'000,-- et CHF 30'000,--. Pour 2022 - 2023 qu'en est-il ?  
2. Priorisation sur les secteurs les plus efficaces ou alors sur les secteurs communaux ? Concernant la répartition des coûts, faudra-t-il en tenir compte là où ce sera le plus efficace ? Sur telle ou telle commune ?  
**Claude Gury** : vous devez prioriser des actions qui profitent à tout le monde.  
**André Lehmann** : la démarche du bilan énergie a tout son sens à l'échelle intercommunale.  
**Valérie Voisard Bourquard** : il serait plus judicieux de faire une planification énergétique du territoire.  
**André Lehmann** : c'est le but. Une pierre angulaire de départ avec une identification aussi claire que possible des potentialités. Nécessaire de connaître la situation pour une action aussi précise que possible.  
**Sébastien Gschwind** : y a-t-il eu des réflexions sur des types de projets possibles en Ajoie ? Sans investir et surtout avec des délais très courts, avec des vacances au milieu, cela ne me paraît guère réalisable.  
**Claude Gury** : ce bilan permettra de voir où on en est et définir les mesures pour améliorer la situation. L'étude de base permettra d'avoir cette première brique.  
**André Lehmann** : le programme de soutien énergie est un programme à long terme qui va durer une dizaine d'années. Cette étape est un premier palier pour aller vers le long terme. (quelques exemples de projets menés par des régions : chauffage à distance, communication coordonnée au niveau intercommunal pour la population, se rendre compte que la région est auto-productrice d'énergie et exportatrice, aides aux agriculteurs pour mettre en place un séchage de foin efficace, station de traite et refroidissement du lait, soutien pour la pose photovoltaïque, réduction d'éclairage nocturne, etc. Vous trouvez d'autres exemples sur le site internet)  
Région énergie soutient des projets sur le long terme.  
**François Minger** : la Loi sur l'énergie nous l'impose. Chaque commune devra établir un plan d'action.  
**Gabriel Voirol** : les conseils communaux devront prendre des décisions d'ici le 15 septembre 2020. Des personnes vont aider les communes à établir les bilans. Cela nécessitera des offres qui devront être validées. Quel est l'engagement qui est pris ? Avec qui ? Quels conseillers pour appuyer les communes ? Quelle temporalité ?

Intervenants MM :  
Claude Gury et Patrick  
Houlmann (RWB) & André  
Lehmann (effiteam)  
Invité :  
M. Pierre Brulhart, chef de  
la section de l'énergie de la  
RCJU

décision du Tribunal administratif, avec des mesures strictes pour la tenue des audiences afin de respecter les règles sanitaires, nous ont obligés à des adaptations dans notre organisation interne et avec les requérants.

Il y a un vide juridique dans le Droit de Bail. Le législateur n'a jamais pensé à une telle pandémie. Une ordonnance COVID-19 a été établie et a pris fin le 31 mai 2020. Nous avons été saisis d'une obligation de l'Office fédérale du logement (OFL). Une visio-conférence organisée par l'OFL nous a communiqué toute la doctrine reconnue. Nous avons constaté qu'il y a plus de questions que de réponses. Nous avons la chance d'être dans une région où les gens s'arrangent généralement à l'amiable. Une motion qui a passé le Conseil des Etats dernièrement tend à la conclusion que 40 % du loyer serait assumé par le locataire.

Christel Theurillat (vice-présidente) nous présente le détail des séances pour l'année 2019. Nous relevons globalement que 36 nouvelles demandes sont parvenues à la commission durant l'année écoulée et 4 demandes pendantes à fin 2019 contre 0 à fin 2018.

C'est donc 40 cas qui ont été traités durant l'année 2019.

On relève également :

- que 3 séances ont dû être reportées après une première convocation ;
- qu'il y a eu 3 suspensions de procédure ;
- 2 ordonnances de classement ont dû être envoyées ;
- 7 annulations après invitations.

La commission a siégé à 26 reprises durant l'année écoulée.

Détails des cas traités :

12 par une conciliation, soit 45.83 %

(3 x augmentation de loyer ; 1 x baisse de loyer ; 1 x frais accessoires, 1 x résiliations ordinaires, 1 x prolongations de bail ; 2 x créances de paiement ; 3 x autre motif).

14 par une non-conciliation, soit 54.16 %

(2 x baisse de loyer ; 1 x frais accessoires ; 2 x résiliations ordinaires ; 1 créances de paiement ; 4 x défauts de la chose louée ; 4 x autres motifs (retrait, pas d'entrée en matière, renvoi), soit 2.2 %

La répartition des séances par commune est la suivante :

Boncourt	1
Bonfol	3
Courchavon	1
Courgenay	5
Fontenais	2
Haute-Ajoie	2
La Baroche	1
Porrentruy	19
Vendlincourt	1
Total	35

Annabelle Sanchez présente les comptes 2019.

Compte 112.300.02 :	<b>CHF 10'681.00</b>
Président & vice-président :	CHF 6'000.00
Séances assesseurs et frais de déplacement + Séminaire	CHF 4'681.00

**Claude Gury** : ces analyses se basent sur des chiffres concrets. L'organisateur SidP recevra des offres et le travail sera réalisé entre G-Energie et RWB. CHF 25'000,— seront pris en charge par le SidP. CHF 112'000,— concernent le coût des bureaux externes. L'organisation existe, il appartient au SidP d'organiser un peu les choses.

**Philippe Christinaz** : les communes seront obligées d'intervenir et de dépenser de l'argent pour ce programme. Se grouper et passer par le SidP est une suite logique. Je suis d'accord avec le programme proposé.

**Eric Gerber** : deux communes sont exemptées de participer au programme. Est-ce que ces deux communes participeront à la répartition des coûts ?

**Gabriel Voirol** : je défendrais la position régionale sur le principe et également devant mon conseil communal. Je crois au SidP et aux vertus de travailler ensemble. On se doit d'aider la région.

**Valérie Voisard Bourquard** : nous investissons depuis dix ans. Je me vois mal encore contribuer à ce programme pour le bilan. Pour la suite pourquoi pas. Mais pas pour le bilan. Je ne me vois pas être solidaire.

**Philippe Christinaz** : j'admets que les communes « gold » ne participent pas. Grouper sans les communes « gold » ne me paraît pas choquant.

**Thierry Créatin** : nous effectuons une analyse énergétique de nos bâtiments. Je me vois mal me greffer sur un projet régional. Nous payons déjà une étude pour nos bâtiments. Nous ne voulons pas nous éparpiller.

**Claude Gury** : c'est bien de trouver des solutions pour réduire la consommation de vos bâtiments et d'en améliorer l'efficacité. Toutefois vous ne remplissez pas l'exigence cantonale.

**Il n'y a plus de questions, la parole n'est plus demandée.**

**François Minger** : le SidP vous adressera une demande afin de faire savoir votre accord ou votre désaccord.

**Gabriel Voirol** : il s'agit de pouvoir se baser sur des offres concrètes.

**Stéphane Babey** : le dossier des mandataires doit être le plus concret possible. Le délai du 15 septembre 2020 est trop court. La reprise après COVID-19 reprend à peine. Une réflexion plus générale doit être entreprise. Il faut prolonger ce délai. Aujourd'hui on est en train de refaire surface. Le Canton doit pouvoir nous accorder ce délai.

**Gabriel Voirol** : quel financement ? Quelle clé de répartition ? Comment financer ? Nous devons prendre le temps de répondre à ces questions.

**Pierre Brulhart** : l'année est compliquée et ce n'est peut-être pas terminé. La volonté est de voir quelque chose qui se passe au niveau des communes. Je peux me dire que si d'ici la fin de l'année quelque chose se met en place avec un engagement ferme du SidP, on peut penser qu'au vue des circonstances on pourrait imaginer ce report de délai. La crise COVID-19 justifierait un report de délai si un engagement ferme est posé.

**Rosalie Beuret** : s'il devait y avoir une entrée en matière je comprends bien qu'entre ce soir et le 15 septembre le délai est très court et c'est compréhensible. Concernant les investissements de départ, il y a très rapidement un retour sur investissement. L'effort et la réflexion collective doivent être entrepris. Je relaierais vos préoccupations ainsi que le calendrier qui n'est pas facile à tenir. On peut imaginer que ce type de demande de subvention soit reportée si vous confirmez vos démarches.

**Me Jean-François Kohler** (président) tient, en préambule, à remercier ici les délégués pour la confiance témoignée et répète son admiration pour les membres de la commission dans un domaine qui n'est pas facile.

**Me Kohler** remercie Madame Jacqueline Galvanetto. La COVID-19 n'a pas permis de le faire et lui souhaite une retraite bien méritée.

**Me Kohler** salue la présence de Mme Annabelle Sanchez.

La COVID-19 nous fait penser avant tout aux drames humains. Il y en a aussi dans le domaine du bail à loyer. Les fêtes qui sont intervenues en mars, avril et juin 2020 par

5.  
Rapport de la Commission de conciliation en matière de baux à loyer du district de Porrentruy et comptes 2019 y relatifs  
Mes Jean-François Kohler & Christel Theurillat, président et vice-présidente de la CCBL

- Fonctionnement patinoire, CHF 552.40 de non dépensé par rapport au budget, proposition est faite aux communes en direct de ne pas reverser ce montant infime mais de l'ajouter au budget courant patinoire 2020
- Fonctionnement ordures, déficit de CHF 61'090.68 (moins de ventes de sacs taxés par rapport à 2018 (KCHF 12) et cela fait 3 ans que cela baisse). Nécessaire d'avoir une discussion sur une augmentation des prix des sacs dans un futur proche.
- Fonction eau, encaissement d'un montant de KCHF 210 au titre de fonds de rénovation de l'OFROU, en incluant ce montant nous clôturons l'année avec un produit porté au bilan de CHF 291'690.-.

En décembre 2019 nous avons dû prélever un montant de KCHF 120 sur le compte épargne SIDP pour assurer les dépassements liés au fonctionnement et aussi anticiper les premiers paiements 2020 (cotisations des communes pas versées avant mars 2020)

**Il n'y a pas de question sur les comptes.**

**Michel Baconat :** les comptes ont été révisés par la société BDO en date du 8 juin 2020, le rapport a été transmis avec l'invitation. A sa lecture on relève que BDO recommande aux délégués d'approuver les comptes présentés.

Le président donne lecture des recommandations faites par la Fiduciaire BDO qui recommande aux délégués d'approuver les comptes 2019.

**✍ A l'unanimité, les comptes 2019 du SIDP sont approuvés et décharge est donnée au comité et à la caissière.**

**✍ Les délégués acceptent à l'unanimité la nomination de MM. Eric Gerber, maire de Vendlincourt et de Jean-Paul Lachat, maire de Clos du Doubs au comité du SidP**

7.  
Entériner formellement la nomination au sein du comité de MM. Eric Gerber, maire de Vendlincourt et Jean-Paul Lachat, maire de Clos du Doubs

**Lionel Maître** présente les réponses des communes annexées au PV.  
Le constat général est l'incivilité des citoyens et l'épuisement des communes face à ces incivilités.

- **Appel d'offre global pour les 21 communes pour le traitement des déchets (hors déchets verts car des solutions de proximité sont déjà en place) ça vaut la peine de creuser cet élément. Le SidP va écrire afin de savoir avec quel prestataire et à quel prix les communes travaillent**
- **Harmonisation de triages des déchets et de la collecte. L'idée est qu'un citoyen qui déménage retrouve une méthode de tri identique dans la gestion de ses déchets.**

Il n'y a pas de questions.

8.  
Déchetterie régionale : réponses des communes au sondage suite à la rencontre du 12 février 2020 et propositions de suivi  
Intervention :  
Lionel Maître

**Stéphane Babey :** le règlement du personnel constitue un outil moderne qui doit répondre au besoin de notre personnel. Le travail a été conséquent. Vous pouvez vous en inspirer dans vos communes.

Le règlement a été élaboré pour organiser et gérer la reprise du personnel de l'Espace-Loisirs à la Municipalité de Porrentruy.

Il a été présenté au personnel concerné qui n'a émis aucune remarque.

9.  
Approuver le règlement du personnel

(CHF 4'200.00+CHF 481.00)

Compte 112.318.01 : **CHF 2'076.80**

Frais de port et divers

Compte 112.390.01 **CHF 11'165.45**

Heures secrétaires : 231 heures

Compte 112.390.03 **CHF 2'558.50**

Charges sociales secrétaire et président

**Soit un montant total de CHF 26'481.75** qui représentent pour l'année 2019 un montant de **CHF 1.08/hab. (2018 : CHF 1.16) sur les CHF 9.00/hab. de cotisations annuelles versées par les communes (statistique au 31.12.2018 24'440 habitants).**

Les délégués approuvent les comptes 2019 à l'unanimité. La parole n'étant plus demandée, à 20h55, Jean-François Kohler et Christel Theurillat quittent la séance. Le président les remercie pour la qualité du travail fourni.

**Stéphane Babey** introduit pour la dernière fois les comptes 2019 selon le principe du MCH1. Il remercie vivement Annabelle Sanchez qui a débuté le 1<sup>er</sup> avril 2020 en pleine période COVID-19 et qui a procédé au bouclage des comptes. Le logiciel WinManda acquis en 2019 rend possible une répartition comptable et analytique performante. Comptes bénéficiaires à hauteur de CHF 4'801.19  
Annabelle Sanchez est applaudie.

Annabelle Sanchez donne lecture des comptes et des explications joints à l'invitation de l'assemblée

1. Autorités, Administration générale : Charges CHF 630'957.80 ; Produits CHF 412'914.32

2. Travaux publics, plans de zone, commun. : Charges CHF 174'650.15

5. Instruction, formation, culture, sport : Charges CHF 758'926.50 et Produits : CHF 758'926.50

On devrait rendre aux communes 552.40. Proposition est faite de reporter cette somme au budget 2020.

7. Economie publique : Charges : CHF 8'000.—et Produits : 7'529.60

8. Finances : Produits : CHF 223'315.07

10. Service communaux

11. Enlèvement des ordures : Charges & Produits : CHF 1'573'865.59

Avec un prélèvement au fonds de réserve de CHF 61'090.68

12. Services des eaux : Charges : 465'962.80 nous avons reçu un montant de CHF 210'000.-- de la RCJU. Nous avons l'alimentation du fonds de rénovation des installations de CHF 291090.53.

**Total compte de fonctionnement pour l'année 2019 :**

**Charges CHF 3'612'362.84 ; Produits CHF 3'617'164.03**

**Soit un bénéfice de CHF 4'801.19**

**Total compte investissement : Charges et Produits : CHF 5'933'894.24**

Patinoire : CHF 5'128'134.29 (subventions encaissées environ 3'600'000)

Service des déchets : CHF 135'504.85 en charges et en produits

Service de l'eau : CHF 670'255.10 en charges et en produits

- Comptes de fonctionnement bénéficiaires de 4'801.19 (budget tablait sur une perte de CHF 24'625)

6.  
Comptes 2019
- Présentation et discussions
  - Rapport de l'organe de contrôle
  - Approbation et décharge au comité

**Stéphane Babey** : passe les chapitres en revue.

 **Les délégués approuvent à la majorité évidente le règlement du personnel.**

**Madame la Ministre Rosalie Beuret** prend la parole et salue l'ensemble de l'assemblée. Elle remercie le SidP pour l'organisation et la tenue de cette réunion ainsi que l'opportunité qu'elle a d'y participer. Le traitement des différentes thématiques abordées de manière dynamique entre les communes ne peut qu'être salué. Elle a eu l'occasion de rencontrer les membres de l'AJC et a constaté l'énorme engagement des communes. Au nom du Gouvernement, la Ministre remercie les communes pour leur engagement durant cette période compliquée de la pandémie COVID-19. Les autorités sont vigilantes à faire respecter les règles sanitaires par la population et relance une campagne de sensibilisation afin que tous puissent partir en vacances de manière sereine. Les signaux ne sont pas très rassurants et nous devons nous montrer responsables. La Ministre réitère ses remerciements aux communes pour leur engagement et se réjouit de les retrouver lors d'autres travaux.

**Stéphane Babey** : délivre le message qui clôt l'assemblée.

Il salue l'arrivée d'Annabelle Sanchez durant cette période particulière.

Gregory a fait montre d'un engagement sans faille.

Relève le travail de la secrétaire.

Soyons vigilants et nous, responsables politiques, montrons l'exemple.

Les 55'000 masques de protection commandés durant la pandémie ont été distribués à l'ensemble des communes.

Nous avons remercié Jacqueline Galvanetto pour son immense aide, comme il se doit, lors d'une cérémonie le 29 juin 2020, afin de marquer son départ pour une retraite bien méritée.

10.  
Divers

**Michel Baconat** : remercie notre hôte et lui cède la parole

**Eric Gerber** : excuse deux membres du conseil communal absents pour des urgences.

Il présente également ses excuses pour le chantier qui perturbe l'arrivée à la halle.


**Michel Baconat** : clôt l'assemblée et réitère ses remerciements à Madame la Ministre Rosalie Beuret pour sa présence et son intervention. Il souhaite un bel été et de belles vacances à chacune et chacun. Il lève la séance à 21h43.

Vendlincourt, le 1er juillet 2020

**AU NOM DE L'ASSEMBLEE**

**Le Président**

**La Secrétaire**



**Michel Baconat**



**Fabienne Villard Mertz**

11.  
Conclusion